

Mission troisième cycle

Pierre CLAVELOU – Luc MOUTHON

CNCEM le 7 avril 2026

Demandes d'allongement de maquettes de DES instruites par la mission

- DES de Médecine générale en 4 ans*,**
- DES de Dermatologie en 5 ans
- DES de Médecine d'urgence en 5 ans
- DES de Neurologie en 5 ans
- DES de Rhumatologie en 5 ans

*Mission « quatrième année du DES de médecine générale »

**Arrêté du 3 août 2023 portant modification de la maquette de formation du DES de médecine générale

Projet de décret relatif au choix des stages au niveau de la subdivision pour les Dr juniors de médecine générale & projet d'arrêté portant diverses modifications de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du 3^{ème} cycle des études de médecine

- Loi de financement de la sécurité sociale 2023, la 4^{ème} année concerne les étudiants entrés en DES de MG à partir de 2023. **La 1^{ère} promotion d'étudiants concernée par la nouvelle maquette en 4 ans entrera en 4^{ème} année à la rentrée universitaire 2026.**
- **Organisation du choix des stages de 4^{ème} année de MG à l'échelle de la subdivision.**
- Article R. 632-31 du code l'éducation: choix des stages des étudiants en phase de consolidation à l'échelle de la région => décret en Conseil d'État: chgt d'échelle pour les étudiants de MG.
- L'arrêté vise à intégrer ce changement dans l'arrêté du 12 avril 2017 et à déroger au principe selon lequel les PAMSU classent 80 % des étudiants les ayant sélectionnés. Du fait du nombre d'étudiants en 4^{ème} année de MG, **les PAMSU classeront obligatoirement les étudiants s'ils reçoivent 2 à 10 vœux, et ils pourront se limiter à classer 10 étudiants s'ils reçoivent > 10 vœux.**
- Modifications motivées par le volume d'étudiants concernés par la réforme: environ 3800 Dr juniors attendus en novembre 2026 (> 40% des Dr juniors), toutes spécialités confondues.

Demandes de nouvelles formations instruites par la mission

1. Options

- **Option Soins intensifs Hépato-Gastroentérologiques du DES d'hépatogastroentérologie**
- Option endocrinologie pédiatrique du DES de pédiatrie
- Option Hépato-gastroentérologie nutrition pédiatrique du DES de pédiatrie

2. FST :

- **Maladies infectieuses pédiatriques**
- **Phoniatry**
- Immunopathologie

Liste des options

Options	DES
Radiologie interventionnelle avancée	Radiologie
Pneumopédiatrie	Pédiatrie
Néonatalogie	Pédiatrie
Neuropédiatrie	Pédiatrie
Réanimation pédiatrique	Pédiatrie
Réanimation pédiatrique	Anesthésie réanimation
Réanimation pédiatrique	Médecine intensive réanimation
Chirurgie ophtalmo-pédiatrique et strabologique	Ophtalmologie
Soins intensifs respiratoires	Pneumologie
Soins intensifs néphrologiques	Néphrologie
Soins intensifs hépato-gastroentérologiques	Hépatogastroentérologie
Orthodontie des dysmorphies faciales	Chirurgie maxillo-faciale
Administration de la santé	Santé publique
Audiophonologie	ORL
Cardiologie interventionnelle	Médecine cardio-vasculaire
Imagerie cardiovasculaire d'expertise	Médecine cardio-vasculaire
Rythmologie interventionnelle et stimulation cardiaque	Médecine cardio-vasculaire
Traitement interventionnel de l'ischémie cérébrale aiguë	Neurologie
Psychiatrie de la personne âgée	Psychiatrie
Psychiatrie légale	Psychiatrie
Psychiatrie périnatale	Psychiatrie
Endoscopie chirurgicale	Chirurgie viscérale et digestive

Liste des FST (I)

- Addictologie ;
- Bio-informatique médicale ;
- Cancérologie ;
- Cardiologie pédiatrique et congénitale ;
- Chirurgie de la main ;
- Chirurgie en situation de guerre ou de catastrophe ;
- Chirurgie orbito-palpébro-lacrymale ;
- Douleur ;
- Expertise médicale-préjudice corporel ;
- Fœtopathologie ;
- Génétique et médecine moléculaire bioclinique ;
- Hématologie bioclinique ;
- Hygiène-prévention de l'infection, résistances, vigilances

Liste des FST (II)

- Maladies allergiques
- Maladies infectieuses pédiatriques
- Médecine et biologie de la reproduction-andrologie
- Médecine hospitalière polyvalente
- Médecine palliative
- Médecine en situation de guerre ou en situations sanitaires exceptionnelles
- Médecine scolaire
- Médecine du sport
- Nutrition appliquée
- Pharmacologie médicale/thérapeutique
- Phoniatrie
- Sommeil
- Thérapie cellulaire
- Urgences pédiatriques

Arrêté du 21 avril 2017
Arrêtés des 3 mars et 15 avril 2022
Arrêté à paraître 2026

Demandes de modifications des maquettes de DES et FST

1. DES

- Anesthésie réanimation
- Biologie médicale
- Chirurgie orale/stomatologie
- Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Gynécologie obstétrique
- Hépto-Gastro-entérologie
- Maladies infectieuses et tropicales
- Médecine nucléaire
- Médecine vasculaire
- Radiologie et imagerie médicale
- Rhumatologie
- Urologie

2. FST

- Bio-informatique médicale
- Médecine hospitalière polyvalente
- Urgences pédiatriques

Depuis 2024....

DES

- Gériatrie
- Maladies infectieuses et tropicales
- **Médecine interne et Immunologie clinique***
- Ophtalmologie

***Un semestre obligatoire dans la spécialité sans encadrement universitaire**

=> Seraient acceptées... Date de mise en œuvre: novembre 2026

Depuis 2024 : nouvelles demandes FST

FST en deux ans:

- Médecine palliative
- Douleur
- ± Médecine du sport

Propositions de nouvelles FST:

- Maladies neurodégénératives
- Sénologie
- Troubles du neuro-développement

Synthèse des réunions de comité de suivi sur les DES

1. Nombreuses demandes d'augmentation du nombre des DES
2. Peu de titulaires de la MSU
3. Des difficultés avec les stages inter-CHU pour les DES à 4 ans
4. Des difficultés importantes avec le financement de la simulation.
5. DU « obligatoires » ou « incontournables »
6. Difficultés d'accès aux options du DES de médecine cardiovasculaire.
7. Points concernant la phase de consolidation
 1. Souhait d'un matching national pour certaines spécialités chirurgicales à petit flux
 2. Docteur junior : dénomination inappropriée.
 3. Problème de l'accessibilité des blocs opératoires
 4. Souhait de faire des inter-CHU en phase de consolidation
 5. Sentiment que le Big Matching est « contourné »
 6. Des difficultés avec l'application de la procédure d'urgence
 7. Souhait d'effectuer une partie de la phase de consolidation hors de la spécialité

Synthèse des réunions de comité de suivi sur les FST

1. Organisation locale du pilotage des FST :
2. Organisation de la coordination nationale des FST : exemple de la FST de Cancérologie
3. Introduction dans la partie haute de plus de souplesse dans le déroulement des stages de la FST
 - 3.1. Stages consécutifs
 - 3.2. Réalisation d'un semestre en phase de consolidation
 - 3.3. Demande d'ouvrir l'inscription en FST à chaque semestre
 - 3.4. Prise en compte d'un stage validant pour la FST effectué avant l'inscription dans la FST
4. Ouverture des postes de FST non pris à d'autres subdivisions
5. Difficultés de recrutement des FST/bascule de postes en formation continue (« deuxième DES »)
6. Souhait de certaines FST de s'ouvrir au troisième cycle de pharmacie et d'odontologie
7. Des difficultés pour les DES de médecine générale pour s'inscrire à une FST
8. Formations concurrentes
 - 8.1. DU/DIU
 - 8.2. Persistance des capacités
 - 8.3. Droit au titre
9. DU obligatoires (sujet abordé dans les réunions de comité de suivi des DES)



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Ministres

Paris, le 5 septembre 2025

A l'attention de :

Mesdames et Messieurs les recteurs de régions académiques,
Mesdames et Messieurs les recteurs d'académies
Mesdames et Messieurs les recteurs délégués pour
l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,
Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences
régionales de santé,
Mesdames et Messieurs les préfets,

Objet : « Pacte de lutte contre les déserts médicaux » – Accès aux études de santé dans chaque département

Objet : « Pacte de lutte contre les déserts médicaux » – Accès aux études de santé dans chaque département

- Le Pacte de lutte contre les déserts médicaux présenté le 25 avril 2025 par le Premier ministre pour renforcer l'accès aux soins, se décline autour quatre axes stratégiques :
- 1. Diversifier l'origine géographique et sociale des étudiants en permettant à plus de jeunes d'accéder aux études de santé, sur l'ensemble du territoire ;
- 2. Déployer un principe de solidarité de l'ensemble de la communauté médicale afin de développer l'offre de soins dans les territoires les plus critiques ;
- 3. Moderniser et simplifier les organisations entre les professionnels de santé et unir les compétences pour soigner davantage de patients ;
- 4. Avec les élus locaux, créer des conditions d'accueil attractives pour les étudiants et les professionnels de santé sur tout le territoire.

Développer les stages des étudiants de 2ème cycle et les internes de 3ème cycle dans les zones sous-denses

- Développer les stages des étudiants de 2ème cycle et les internes de 3ème cycle dans les zones sous-denses, en dehors des grandes villes et hors des CHU, dès la rentrée universitaire de 2026 et déployer dès novembre 2026, sur l'ensemble du territoire, la 4ème année d'internat de médecine générale.
- a. Déploiement des terrains de stages en dehors des CHU et dans les zones sous-denses dès la rentrée universitaire 2026
 - L'enjeu collectif est d'ouvrir davantage de terrains de stages dans les établissements de santé hors-CHU et dans les structures ambulatoires en zone sous-dense, pour développer une médecine de proximité.
 - Pour la rentrée universitaire 2026, les textes réglementaires seront modifiés pour que chaque étudiant réalise, par cycle, au moins un stage en dehors des CHU dans un territoire situé en zone sous-dense.
 - D'ores et déjà, il est rappelé l'opportunité de s'appuyer sur le droit existant pour ouvrir davantage de terrains de stage, hors CHU et en zone sous-dense, lors des campagnes d'agrément.

Questions - Réponses